



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 juillet 2006
Français
Original : anglais

Communiqué officiel de la 5495^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mardi 25 juillet 2006,
à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué suivant a été publié par les soins du Secrétaire général, en lieu et place d'un procès-verbal :

« Le 25 juillet 2006, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 5495^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Conseil de sécurité et les représentants des pays fournisseurs de contingents ont entendu des exposés du général de corps d'armée Randhir Kumar Mehta, Conseiller militaire au Département des opérations de maintien de la paix, et de M^{me} Lisa Buttenheim, Directrice de la Division Asie et Moyen-Orient du Département des opérations de maintien de la paix, présentés conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Les membres du Conseil, le général de corps d'armée Mehta, M^{me} Buttenheim et les représentants des pays qui fournissent des contingents ont eu un échange de vues constructif. »

